
[Imprimer](#)

Lancement de nouveaux dispositifs de soutien aux industries culturelles et créatives

le Gouvernement annonce le lancement de quatre nouveaux dispositifs de soutien à la filière des industries culturelles et créatives (ICC).

Grâce à France relance, le Gouvernement annonce le lancement de quatre nouveaux dispositifs de soutien à la filière des industries culturelles et créatives (ICC).

L'objectif est d'accompagner les transitions numérique et écologique de la filière, qui regroupe notamment les secteurs de l'audiovisuel, du cinéma, du spectacle vivant, du livre et de la presse. Chacun de ces nouveaux dispositifs dispose de 10 millions d'euros :

- un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour le développement de « solutions de billetterie innovantes » intégrées et mutualisant les intérêts des parties prenantes, permettant de réserver et de payer des offres artistiques et culturelles ;
- un appel à projets (AAP) pour favoriser l'émergence d'« alternatives vertes » de projets s'inscrivant dans l'économie circulaire ;
- un AAP pour le développement d'« expérience augmentée du spectacle vivant » : nouveaux services et dispositifs de diffusion dématérialisée reposant sur des innovations technologiques, d'usage, d'organisation ou encore de modèle économique ;
- un AAP en faveur du développement de solution pour la « numérisation du patrimoine et de l'architecture » pour renouveler et augmenter l'accès à une grande diversité de patrimoines et d'architectures, notamment à distance.

Toutes les entreprises peuvent postuler, y compris les TPE et PME, ainsi que les établissements publics culturels et les associations.

Le lien :

<https://www.gouvernement.fr/lancement-de-nouveaux-dispositifs-de-soutien-aux-industries-culturelles-et-creatives>

